



République du Sénégal

\*\*\*\*\*

Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement

\*\*\*\*\*



**Conseil exécutif des Transports urbains de Dakar**  
Établissement public à caractère professionnel

## Avis d'appel public à manifestation d'intérêt

*Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité urbaine (PATMUR)*  
*Financement additionnel Crédit IDA 5730 SN*

Référence du marché suivant le Plan de Passation des Marchés : C\_DES-043/17

### **ETUDE DE LA RESTRUCTURATION GLOBALE DU RESEAU DE TRANSPORT EN COMMUN DE DAKAR Y COMPRIS SON SYSTEME D'INTEGRATION TARIFAIRE**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « le soleil » du 8 décembre 2016.
2. Le **Conseil Exécutif des Transports Urbains de Dakar (CETUD)** a obtenu un financement de la Banque mondiale dans le cadre du PATMUR et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services pour la sélection d'un Consultant pour « *l'étude de la restructuration globale du réseau de transport en commun de Dakar y compris son système d'intégration tarifaire* ».
3. Il s'agit d'une étude relative au service d'autobus prioritaires du futur réseau de transport restructuré à Dakar et de son programme d'investissement.

Les services consistent à assurer pour le compte du CETUD, les prestations relatives à la réalisation d'études de faisabilité pour la définition d'un réseau de lignes de bus prioritaires intégré avec les transports de masse (Bus Rapid Transit - BRT et Train Express Régional - TER) et les études d'avant-projet détaillé pour l'aménagement de voies de rabattement, la réalisation d'infrastructures terminales de rabattement y/c le dépôt, la mise en place de mobiliers urbains ainsi que la mitigation des points durs de la circulation en vue de mettre en place un réseau intégré améliorant l'accessibilité du TER et du BRT et favorisant l'intégration modale.

L'étude sera menée en deux parties :

### **Partie 1 - Étude de faisabilité comprenant :**

- la réalisation d'une étude de restructuration globale du réseau de transport en commun dans l'agglomération dakaroise intégrant le dimensionnement de l'offre de transport des services de rabattement sur le BRT et le TER ;
- la réalisation d'une étude préliminaire pour l'état des lieux, le diagnostic et l'évaluation des besoins en aménagement et en équipements urbains pour un réseau prioritaire de bus intégrant le rabattement avec le TER et le BRT ;
- la réalisation d'une étude d'avant-projet sommaire (APS) pour s'assurer de la faisabilité du programme de réseau prioritaire de bus intégrant la restructuration globale du réseau ainsi que le rabattement et l'intégration modale avec le BRT et le TER sur la base d'analyses technique, économique, environnementale et sociale y compris la définition d'un programme d'investissement prioritaire.

### **Partie 2 - Études techniques détaillées (APD / DAO)**

- la réalisation d'une étude d'avant-projet détaillé et d'une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) détaillée (selon les recommandations de la Direction de l'Environnement et des Etablissements classés (DEEC) pour le programme d'investissement prioritaire pour les voies de rabattement et les équipements urbains connexes ;
  - l'élaboration, d'une part, d'un dossier d'appel d'offres (DAO) pour la réalisation des travaux du programme d'investissement prioritaire de rabattement et, d'autre part, d'un Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour l'aménagement des voies dédiées aux lignes prioritaires de Transport Collectif (TC), du matériel roulant, des équipements et des systèmes.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat, le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnel professionnel). Les candidats peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

La date probable de démarrage de la mission est fixée en **février 2018** pour un délai d'exécution d'environ dix (10) mois y compris les périodes de validation.

Il est porté à l'attention des Candidats que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » sélection et emploi des consultants version Janvier 2011, révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Une liste des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :  
**CETUD, Ex TP SOM route du front de terre, Hann. BP : 17265 Dakar-Liberté** et cela, tous les jours (du lundi au vendredi) de 8 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures TU ;  
ou par voie électronique à l'adresse [cpm@cetud.sn](mailto:cpm@cetud.sn)
7. Les manifestations d'intérêt écrites en langue française doivent être déposées à l'adresse ci-après, par courrier au plus tard, **le vendredi 20 octobre 2017 à 12 heures précises**, heure locale à l'adresse suivante : **CETUD, Ex TP SOM, route du front de terre, Hann. BP : 17265 Dakar-Liberté** ou à l'adresse électronique [cpm@cetud.sn](mailto:cpm@cetud.sn)
8. Les dossiers envoyés par courrier électronique doivent être copiés à l'adresse suivante : [cpm@cetud.sn](mailto:cpm@cetud.sn)

**Dakar, le jeudi 28 septembre 2017**

**Le Directeur Général du CETUD  
Dr. Thierno Birahim AW**